

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 avril 2019

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Pierre
DOUCEN**

N° 47

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 03/05/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/05/2019
(accusé de réception du 02/05/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations socioculturelles et jeunesse - Année 2019

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations socioculturelles et jeunesse pour un montant total de 1 675 233 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser, au titre de l'année 2019, les subventions ci-dessous, présentées par ligne comptable dans le premier tableau et détaillées dans le second tableau par bénéficiaire.

	Lignes comptables	Montants 2019
Associations socioculturelles	6574.7102.422	1 657 233 €
Associations jeunesse	6574.7101.422	18 000 €

DOMAINES	Imputations budgétaires	Associations	Montants
ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES	6574.7102.422	MPT de Penhars – dotation globale	552 655 €
		MJC/MPT de Kerfeunteun – dotation globale	310 357 €
		MPT d'Ergué-Armel – dotation globale	541 945 €
		MDQ du Moulin Vert – dotation globale	174 818 €
		Centre des Abeilles – dotation globale	77 458 €
ASSOCIATIONS	6574.7101.422	Centre bénévolat de Cornouaille - fonctionnement	500 €
		Scouts et guides de France – action jeunesse	1 000 €
		MPT d'Ergué Armel - ludothèque	9 000 €
		Lougre de L'Odet	7 500 €

2 - à signer les conventions et les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- MPT de Penhars
- MJC/MPT de Kerfeunteun
- MPT d'Ergué Armel
- MDQ du Moulin Vert
- Centre des abeilles
- Lougre de l'Odet